

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

Date de la convocation :

17 février 2026

Date d'affichage de la convocation :

17 février 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 mars 2026

Secrétaire de séance :

Valérie LAGILLE

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

<u>CONSEILLERS</u>			Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Arrivée – départ à Pouvoir à
En exercice : 41	Arville	Anne THIBAUT Jean-Pierre BESLÉ	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
Présents : 34	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
Représentés : 2	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE Philippe TRIPET	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☒	
Excusés non représentés : 2	Bougligny	Rose-Marie LIONNET Alain JOURANDON	☐ ☒	☒ ☐	☐ ☐	
Votants : 36	Bransles	Michel BAUWENS Bruno DELAFOSSE	☒ ☐	☐ ☒	☐ ☐	Michel BAUWENS
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☒	
	Château-London	Valérie LAGILLE Frédéric BAUDOUIN Cristèle VIEZZI Serge PEREIRA Sylvie STITI	☒ ☒ ☒ ☒ ☒	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
	Chenou	Gérard MOUSSET Pascal THOISON	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
	Égreville	Pascal POMMIER Nathalie LAURENT Bruno BASCHET	☒ ☐ ☐	☐ ☐ ☒	☐ ☒ ☐	Anne THIBAUT
	Gironville	Marian WATTS Olivier JEANNOTIN	☐ ☐	☒ ☐	☐ ☒	
	Ichy	Hervé JACQUESSON Cynthia CHEREAU	☒ ☐	☐ ☐	☐ ☐	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Yves BOYER Marie-José QUESTEL	☒ ☒	☐ ☐	☐ ☐	

Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	☒	☐	☐
	Guy THILLOU	☐	☐	☐
Maisoncelles-en-Gâtinais	Maurice GARLAND	☒	☐	☐
	Netty VINTANEL	☐	☐	☐
Mondreville	Patrick CHAUSSY	☒	☐	☐
	Jean-Sébastien POITOU	☐	☐	☐
Obsonville	Hélène BRIDET	☒	☐	☐
	Hervé COURTOIS	☐	☐	☐
Poligny	Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐
	Christine LEDUC	☒	☐	☐
Souppes-sur-Loing	Pierre BABUT	☒	☐	☐
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐
	Gérard CAMMARATA	☒	☐	☐
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐
	Jean-Yves POUJADE	☒	☐	☐
	Hélène REBOUCO	☒	☐	☐
	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐
	Florence VAPPEREAU	☒	☐	☐
	Patrice MARTIN	☒	☐	☐
Vaux-sur-Lunain	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐
	Vincent CHIANESE	☒	☐	☐
Villebéon	Patrick LELU	☐	☐	☐
	Francis PLÉ	☒	☐	☐
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐

Ordre de passage	Intitulé des délibérations	N° de délibération	Vote
1	Adhésion des communes de Cesson et Sammeron au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM)	2026-03-02_03	Favorable
2	Fonds de concours en fonctionnement pour la maison de santé de Souppes-sur-Loing	2026-03-02_04	Favorable
3	Subventions aux associations	2026-03-02_05	Favorable
4	Reprise anticipée et affectation des résultats 2025 du budget principal	2026-03-02_06	Favorable
5	Budget primitif 2026 du budget principal	2026-03-02_07	Favorable
6	Reprise anticipée et affectation des résultats 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places »	2026-03-02_08	Favorable
7	Budget primitif 2026 du budget annexe « ZAC du Bois des Places »	2026-03-02_09	Favorable
8	Création de poste	2026-03-02_10	Favorable

1. Adhésion des communes de Cesson et Sammeron au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) [délibération n° 2026-03-02_03]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE l'adhésion des communes de Cesson et Sammeron au Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) pour la compétence « installation, exploitation et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques » ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soient constatées, par arrêté, les adhésions précitées ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Président dudit syndicat.

2. Fonds de concours en fonctionnement pour la maison de santé de Souppes-sur-Loing (délibération n° 2026-03-02_04)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE l'attribution d'un fonds de concours en fonctionnement pour la maison de santé de Souppes-sur-Loing de 12 000,00 € par an pour les exercices 2025 et 2026 ;

Article 2 : INVITE le Conseil municipal de Souppes-sur-Loing à en délibérer ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Maire de Souppes-sur-Loing.

3. Subventions aux associations (délibération n° 2026-03-02_05)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000,00 € à l'association Sebulba pour l'organisation de la 12^{ème} édition du festival de la Douve blanche ;

Article 2 : APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 000,00 € à l'association Office de tourisme Gâtinais Val de Loing pour ses activités de l'année 2026.

4. Reprise anticipée et affectation des résultats 2025 du budget principal (délibération n° 2026-03-02_06)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2025 du budget principal selon la pièce comptable annexée à la présente délibération ;

Article 2 : AFFECTE en réserves au compte R 1068 en investissement du budget principal 2026 la somme de 51 099,50 € ;

Article 3 : REPORTE en fonctionnement au compte R 002 du budget principal 2026 la somme de 942 928,78 €.

5. Budget primitif 2026 du budget principal (délibération n° 2026-03-02_07)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article unique : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget principal, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 9 505 542,55 €, comprenant la reprise anticipée des résultats 2025 et se présentant de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement au titre du présent budget		608 104,94 €	659 204,44 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	113 327,83 €	0,00 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	62 228,33 €
=		=	=
Total de la section d'investissement		721 432,77 €	721 432,77 €
		Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement au titre du présent budget		8 784 109,78 €	7 841 181,00 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	942 928,78 €
=		=	=
Total de la section de fonctionnement		8 784 109,78 €	8 784 109,78 €
TOTAL DU BUDGET		9 505 542,55 €	9 505 542,55 €

6. Reprise anticipée et affectation des résultats 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » (délibération n° 2026-03-02_08)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la reprise anticipée des résultats 2025 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » selon la pièce comptable annexée à la présente délibération ;

Article 2 : REPORTE en fonctionnement au compte R 002 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » 2026 la somme de 211 864,36 €.

7. Budget primitif 2026 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » (délibération n° 2026-03-02_09)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article unique : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe « ZAC du Bois des Places », en suréquilibre s'élevant en recettes à 2 250 064,36 € et en dépenses à 770 600,00 €, comprenant la reprise anticipée des résultats 2025 et se présentant de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement au titre du présent budget		0,00 €	50 000,00 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
=		=	=
Total de la section d'investissement		0,00 €	50 000,00 €
		Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement au titre du présent budget		770 600,00 €	1 988 200,00 €
+		+	+
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	211 864,36 €
=		=	=
Total de la section de fonctionnement		770 600,00 €	2 200 064,36 €
TOTAL DU BUDGET		770 600,00 €	2 250 064,36 €

8. Création de poste (délibération n° 2026-03-02_10)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (36 pour),

Article 1^{er} : CRÉE un emploi permanent à temps complet défini comme suit :

Filière : animation

Cadre d'emploi : adjoint territorial d'animation (catégorie C)

Grade : adjoint d'animation ;

Article 2 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

L'ordre du jour et les informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h55.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

À Château-Landon, le 2 mars 2026

La secrétaire de séance

Valérie LAGILLE



Le Président

Jean-Jacques HYEST